



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **13 janvier 2014**

Délibération n° 2014-4361

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Budget primitif 2014 - Budget principal

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Darne

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 janvier 2014

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 janvier 2014

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoïn, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémanian.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Assi (pouvoir à M. Calvel), Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Genin (pouvoir à M. Jacquet), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Bernard R.), M. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Pallega, MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand.

Conseil de communauté du 13 janvier 2014**Délibération n° 2014-4361**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Budget primitif 2014 - Budget principal**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 décembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Suite au débat d'orientation budgétaire (DOB) qui s'est tenu lors du Conseil de communauté du 16 décembre 2013, le projet de budget primitif du budget principal pour 2014 a été arrêté en dépenses et recettes à 1 983 130 457 € (2 040 799 960 € en 2013). L'évolution des crédits résultant de l'adhésion de la Commune de Quincieux au cours de l'année 2014 n'est pas retracée dans cette proposition.

Afin de dégager une capacité d'autofinancement suffisante pour la réalisation des investissements prévus au plan de mandat, le budget a été élaboré à partir d'un objectif de maîtrise des dépenses de fonctionnement qui prend en compte le recul des recettes de la même section.

La section de fonctionnement s'équilibre à 1 240 801 000 €.

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent 1 018 791 000 € contre 1 023 244 493 € en 2013, soit une diminution de 0,44 % plus forte que celle des recettes. Elles tiennent compte de la révision des prix des marchés de prestations, de l'augmentation des surfaces à entretenir, liées aux aménagements réalisés et de l'évolution des charges de personnel, limitée à + 2,8 %.

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 240 291 000 € (1 243 844 493 € en 2013, soit - 0,29 %). Elles sont principalement issues de la fiscalité, des dotations et concours de l'État, du produit des services, du domaine et de ventes diverses.

L'autofinancement brut progresse (221,500 M€ contre 220,600 M€ en 2013) de même que le remboursement du capital de la dette à long terme (116,076 M€ contre 103,007 M€ en 2013). L'épargne nette représenterait donc 105,424 M€ (117,593 M€ en 2013).

L'encours de la dette est estimé à 1 252 M€ au 31 décembre 2013 (1 202,727 M€ au 31 décembre 2012), soit une augmentation de 4 %.

L'emprunt à long terme pour 2014 pourra s'élever à 253,533 M€ (304,200 M€ en 2012), pour financer l'important programme d'investissement prévu.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 742 329 457 €. L'exercice 2014 présente un budget d'investissement en retrait de 6,8 % par rapport à 2012 (796,455 M€), recul enregistré principalement sur le périmètre opérationnel compte tenu de l'achèvement des équipements communautaires lancés sur ce mandat tels que la rénovation du tunnel de la Croix-Rousse à Lyon 4° (- 58 M€ par rapport au budget primitif 2013) ou l'aménagement des rives de Saône (- 25 M€).

En mouvements réels, sans retraitement, les dépenses relevant du périmètre de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) seraient de 565,992 M€ (- 93,852 M€ par rapport à 2013) et les recettes de 119,485 M€ comparables à 2013 (120,340 M€).

Le tableau ci-dessous, présente la synthèse du budget principal pour 2014 :

Budget primitif 2014 - budget principal - synthèse (en M€) - tableau n° 1

Libellé	Budget primitif 2013	Budget primitif 2014	Évolution 2014-2013 (en %)
recettes réelles de fonctionnement	1 243,844	1 240,291	- 0,29
recettes d'ordre de fonctionnement	0,500	0,510	2,00
total recettes de fonctionnement	1 244,344	1 240,801	- 0,28
dépenses réelles de fonctionnement	1 023,244	1 018,791	- 0,44
dépenses d'ordre de fonctionnement	221,100	222,010	0,41
total dépenses de fonctionnement	1 244,344	1 240,801	- 0,28
autofinancement brut	220,600	221,500	0,41
remboursement capital	103,007	116,076	12,69
épargne nette	117,593	105,424	- 10,35
recettes réelles d'investissement	557,931	501,167	- 10,17
recettes d'ordre d'investissement	238,524	241,162	1,11
total recettes d'investissement	796,455	742,329	- 6,80
dépenses réelles d'investissement	778,531	722,667	- 7,18
dépenses d'ordre d'investissement	17,924	19,662	9,70
total dépenses d'investissement	796,455	742,329	- 6,80
Total budget primitif	2 040,799	1 983,130	- 2,83

Depuis le 1er janvier 2012, les compétences communautaires sont transposées dans 31 programmes. Ils regroupent les opérations qui portent l'inscription et le suivi des crédits, tant en fonctionnement qu'en investissement ainsi que les axes politiques analytiques, validés au début du mandat.

Les autorisations de programme et les autorisations d'engagement sont votées sur la base de ce référentiel de programmes. Par ailleurs, les autorisations d'engagement pluriannuelles sont limitées à ce jour aux dépenses et recettes réelles du budget des opérations d'urbanisme en régie directe.

Le budget 2014 est présenté ci-après par programme, pour les 2 sections.

Budget primitif 2014 - budget principal - synthèse par programme et section - tous mouvements (en M€) - tableau n° 2

Programmes	Fonctionnement		Investissement		dont périmètre PPI	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
P01 - Développement économique local	6,594	1,644	7,109	0,006	7,109	0,006
P02 - Rayonnement national et international	27,164	3,007	13,044	0,378	13,044	0,378
P03 - Soutien à l'enseignement supérieur, recherche, hôpitaux	1,265		18,737	5,450	18,737	5,450
P04 - Tourisme	5,468	4,200	0,011	0,003	0,011	0,003
P05 - Très haut débit	0,710	1,140	0,059		0,059	
P06 - Aménagements urbains	32,658	4,784	104,192	29,423	104,192	29,423
P07 - Réserves foncières et outils de	2,120		40,693	17,728	40,693	17,728

l'action foncière						
P08 - Transports urbains	138,578	8,350	23,652	2,368	23,649	2,365
P09 - Création, aménagement et entretien de voirie	31,931	17,784	168,141	21,924	168,141	21,924
P10 - Parcs de stationnement	1,290	10,370	13,028	0,571	13,028	0,571
P11 - Signalisation et accessibilité de la voirie	5,875	0,422	5,309	0,294	5,309	0,294
P12 - Ouvrages d'art et tunnels	20,580	33,261	52,606	5,216	52,606	5,216
P13 - Haltes fluviales	0,551	0,320	0,258	0,105	0,258	0,105
P14 - Soutien au logement social (y/c foncier)	6,782	5,210	73,023	33,572	73,023	33,572
P15 - Logement parc privé	3,131	1,724	6,471	0,973	6,471	0,973
P16 - Accompagnement des gens du voyage	2,015	0,865	0,603	0,181	0,603	0,181
P17 - Politique de la ville	20,071	0,450	17,210	18,704	17,210	18,704
P18 - Incendie et secours	33,211		2,020		2,020	
P21 - Eaux pluviales et ruissellement	18,145	0,014	8,010	0,420	5,010	0,420
P22 - Cimetières et crématoriums	0,350	0,388	0,426	0,125	0,426	0,125
P24 - Nettoyement	38,369	0,989	1,326	0,348	1,326	0,348
P25 - Déchets	74,728	29,324	9,727	0,100	9,727	0,100
P26 - Lutte contre les pollutions	1,032					
P27 - Préservation et promotion d'espaces naturels	5,178		1,753	0,403	1,753	0,403
P28 - Fonctionnement de l'institution	259,294	10,988	17,436	0,427	17,236	0,347
P29 - Gestion financière (dette, fiscalité, dotation, ...)	501,396	1 105,463	157,483	603,610	3,500	
P31 - Energie	2,315	0,104				
Total	1 240,801	1 240,801	742,329	742,329	585,144	138,637

Par délibération séparée, le Conseil de communauté se prononce sur le montant des autorisations de programme globales qui pourront être affectées à chacun de ces programmes en 2014 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve le budget primitif 2014 du budget principal arrêté en dépenses et en recettes, à la somme de 1 983 130 457 €.

2° - Dit que le budget principal est voté, conformément à la nomenclature comptable M 14 par nature, en montants et par chapitre, et fait l'objet d'une présentation croisée par fonction.

3° - Décide :

a) - de la mise en recouvrement pour 2014, d'un produit de 458 573 243 € au titre de la fiscalité locale et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, sous réserve de la fixation des taux, par délibération de l'assemblée, après que les bases soient notifiées,

b) - que les indemnités de fonction des membres du Conseil de communauté seront fixées par référence à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique ; les modifications qui surviendraient en 2014 dans cet indice seraient de plein droit applicables à ces indemnités.

4° - Fixe à 17 306 000 € la contribution prévisionnelle du budget principal au titre des eaux pluviales. Cette prévision sera actualisée en cours d'exercice en fonction des travaux et amortissements pratiqués en application des taux suivants sur le budget annexe de l'assainissement :

- 21,20 % de la charge nette d'exploitation,
- 32,10 % de la charge nette financière,
- 32,10 % de la charge nette des amortissements, auquel s'ajoute le montant prévisionnel des amortissements des ruisseaux, galeries et bassins pour 731 896 €.

5° - Autorise monsieur le Président à procéder à la réalisation des emprunts, sous toutes formes, destinés au financement des investissements prévus par le budget principal pour l'exercice 2014, et à signer à cet effet les actes nécessaires.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 janvier 2014.